

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 mars 2010

Original : français

**Lettre datée du 15 mars 2010, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1891 (2009) concernant le Soudan, que le Conseil de sécurité a adoptée le 13 octobre 2009. Au paragraphe 1 de la résolution, le Conseil a décidé de reconduire jusqu'au 15 octobre 2010 le mandat du Groupe d'experts, initialement constitué en application de la résolution 1591 (2005), mandat qu'il avait déjà prorogé par ses résolutions 1651 (2005), 1665 (2006), 1713 (2006), 1779 (2007) et 1841 (2008), et m'a prié de prendre les mesures administratives voulues.

En conséquence, je vous informe que j'ai nommé le cinquième membre du Groupe d'experts jusqu'au 15 octobre 2010 :

M. Kadarou Sako, Côte d'Ivoire (aviation civile).

Tous les cinq membres du Groupe d'experts ont à présent été nommés.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**

